

LES CHIFFRES DU MOIS



En 2011, seules **500 000 personnes** avaient accès à internet, désormais **2,6 millions** de birmans sont connectés soit 4 personnes sur 100

2/3 des terres dans l'État Karenni/Kayah ont été confisquées aux paysans et appartiennent désormais à l'armée birmane ou à des entreprises privées



La Birmanie est sur la **liste des 25 pays** qui seront les plus affectés par les changements climatiques. Elle fait également partie des pays les moins préparés et les plus vulnérables

Près de **90 000 personnes** ont été forcées de quitter leur foyer à cause des affrontements dans la région de Kokang, 30 000 d'entre elles, au moins, se sont réfugiées en Chine



LES ÉVÉNEMENTS CLEFS DU MOIS

Les affrontements entre l'armée birmane et les groupes armés Kachin et Shan continuent et font toujours plus de victimes. Tout au long du mois de février, les combats opposant l'armée birmane à l'armée d'Indépendance Kachin (KIA) et à l'armée Nationale de Libération Ta'ang (TNLA) se sont poursuivis et les civils en ont été les premières victimes. 2 000 habitants du canton de Mongmit dans l'État Shan ont dû fuir vers des monastères et dans la jungle, un enfant de 16 ans a été torturé lors d'un interrogatoire par l'armée nationale, une attaque aérienne a fait deux morts, dont une femme enceinte, et trois blessés. Des personnes ont été utilisées en tant que bouclier humain, des maisons saisies...



Un rapport d'Amnesty international, publié le 10 février, dénonce les crimes et abus commis par les entreprises chinoise (Wanbao Mining Ltd) et canadienne (Turquoise Hill Resources) exploitant la mine de Letpadaung, mais également par le gouvernement birman et le conglomérat militaire. L'enquête a mis en évidence des expulsions forcées pour mener à bien les opérations minières, une violente répression des manifestations par les autorités, la pollution environnementale menaçant la santé humaine et des potentielles infractions criminelles commises en Birmanie, au Royaume Uni et au Canada. Les acteurs privés impliqués sont complices de ces abus mais aucune investigation n'a été menée et la responsabilité des entreprises n'a pas été engagée. Wanbao et Turquoise Hill Resources ont répondu aux accusations en niant toute implication. Il est temps que ces entreprises assument leurs responsabilités pour ces abus dont ils sont à l'origine ou dont ils ont bénéficié. Les gouvernements birman, canadien et anglais doivent leur demander de rendre des comptes !



Jour de l'union national : seuls quatre groupes armés sur treize ont accepté de signer l'accord préliminaire de paix à Naypyidaw.

Le gouvernement s'était engagé à signer un accord de cessez-le-feu national avec les groupes armés ethniques, le 12 février, jour de l'union nationale. Face à l'échec des négociations et à l'intensification des affrontements, le gouvernement a invité les groupes armés ethniques à assister à la cérémonie de Nay Pyi Daw et signer un accord préliminaire de paix à la place du cessez-le-feu national. Seuls les représentants des armées Karen, le Conseil de paix Karen et le Conseil de restauration de l'Etat Shan ont accepté de signer

cet accord préliminaire. Certains groupes armés ethniques présents à la célébration n'ont pas signé le texte, d'autres, ne se sont pas rendus au meeting. Ils expliquent que, n'ayant pas été prévenus suffisamment à l'avance, ils n'ont pu s'organiser pour discuter la proposition en interne. Les représentants de l'organisation pour l'indépendance Kachin (KIO), l'armée nationale de libération Ta'ang (TNLA), la MNDAA ou le KNPP étaient absents des célébrations et n'ont donc pas approuvé le texte.

Les vagues de grève et de manifestation des ouvriers des zones industrielles de Rangoun réprimées.

Au mois de février, des centaines d'ouvriers ont protesté pour demander de meilleures conditions de travail et une hausse des salaires. Les autorités et des groupes du secteur privé ont réprimé ces protestations sans tenter de remédier aux problèmes de fond de ce secteur, pourtant florissant. Les principales grèves se sont déroulées dans les usines des zones industrielles de Shwepyithar et Hlaingtharyar. Leur principale demande était une hausse des salaires. Les salaires ouvriers en Birmanie sont à peine suffisants pour survivre, poussant les travailleurs à travailler 3 heures de plus par jour et le week-end pour joindre les deux bouts. La réponse des autorités a été sévère, deux chefs syndicaux ont été arrêtés. La police a fait un usage excessif de la force pour mettre fin aux manifestations, 12 personnes ont été blessées. Les grévistes ont également été menacés de poursuites judiciaires. Mais les intimidations faites aux travailleurs les ont convaincus de retourner travailler et les usines ont rouvertes sans que les problèmes ne soient résolus. La législation de 2012 est biaisée en faveur des employeurs et ne garantit pas des négociations de bonne foi avec les syndicats. De plus, l'intimidation et la persécution des activistes du droit du travail constituent des violations flagrantes aux droits fondamentaux sur le droit de réunion, d'association et d'expression, protégés par le droit international. Le gouvernement birman doit mettre en œuvre les droits fondamentaux et engager la responsabilité des entreprises qui ne les respectent pas.



L'assemblée nationale a approuvé la loi sur le contrôle de la population, le 18 février, par un vote de 154 voix favorables contre 12 avec 4 abstentions. Ce texte, initialement proposé par un groupe extrémiste bouddhiste, autorise le gouvernement à désigner, selon des indicateurs économiques et sociaux, des zones dans lesquelles les femmes devront attendre 36 mois entre deux grossesses..



Brang Shawng a été condamné, le 13 février, à une amende de 50 € pour diffamation après avoir porté plainte auprès de la Commission des Droits de l'Homme pour la mort de sa fille de 14 ans. S'appuyant sur plusieurs témoins, il accusait l'armée birmane d'avoir tué sa fille dans le canton de Hpakant, dans l'État Kachin, en septembre 2012. À ce jour, aucune investigation sur son décès n'a été menée alors que Brang Shawng a été déclaré coupable après avoir demandé à ce que les responsables du meurtre soient punis.

Une Cour du canton de Kyauktada près de Rangoun a condamné 14 activistes dont 11 femmes à 6 mois de prison chacun. Le 18 février, ils ont été inculpés (en vertu de l'article 18 de la loi sur les rassemblements et manifestations pacifiques et des articles 143 et 341 du code pénal), pour avoir manifesté devant la mairie de Rangoun contre la confiscation de leurs terres dans le village de Michaungkan de la division de Rangoun.

LES FOCUS DU MOIS

LA REPRISE BRUTALE DU CONFLIT DANS LA RÉGION KOKANG

Depuis le 9 février les combats font rage dans la région Kokang dans le nord de l'Etat Shan, près de la frontière chinoise. Le conflit, opposant l'Armée de l'Alliance Nationale Démocratique du Myanmar (MNDAA) à l'armée nationale, la Tatmadaw, était en sommeil depuis 6 ans avec l'exil du leader du mouvement rebelle, Phone Kya Shin.

La région Kokang est riche en ressources naturelles qui attirent les investisseurs et attisent les convoitises. Le gouvernement et les mouvements rebelles veulent en contrôler l'exploitation, c'est la principale cause des conflits.



Les raisons de la reprise des hostilités ne sont pas déterminées, mais le gouvernement birman semble penser que le chef rebelle Phone Kya Shin a provoqué les attaques. La MNDAA, anciennement membre du parti communiste birman, affirme être soutenue par d'autres groupes ethniques tels que l'armée Ta'ang de libération Nationale (la TNLA – au nord de l'État Shan) ou l'armée d'indépendance Kachin (KIA). Mais un flou demeure autour des soutiens de la MDNAA, l'armée birmane accuse les armées Kachin, Shan et Wa de les soutenir mais ces dernières restent silencieuses voire réfutent ces accusations. Le gouvernement et certains observateurs déclarent même que des mercenaires chinois appuient les rebelles Kokang.

Près de 90 000 personnes auraient déjà fui les zones de combat et trouvé refuge en Chine ou plus au sud. Laogai, qui était encore récemment une ville animée, est désormais déserte après d'intenses échanges de tirs entre les deux camps.

Les combats ont fait de nombreux morts des deux côtés. Le gouvernement, fait rare, a même annoncé dès les premiers jours du conflit, la mort de cinquante soldats de l'armée birmane. Les observateurs pensent qu'il s'agit d'une tentative pour justifier la sévère répression en cours et à venir. En effet, la Tatmadaw a recours aux forces aériennes mais aussi à la torture de civil pour lutter contre l'armée Kokang. Une soixantaine de civils, dont des enfants et des personnes âgées, a été tuée depuis la reprise des affrontements sans que l'on sache qui est à l'origine de ces meurtres. Deux convois civils de la Croix Rouge ont également été la cible de tirs lors des combats faisant plusieurs blessés et des camions de transport de marchandises ont été agressés. Les attaquants n'ont pas été identifiés.



Le 17 février, le Président a déclaré l'état d'urgence pour la région et a imposé pour trois mois l'application de la loi martiale. Le pouvoir militaire contrôle désormais le pouvoir exécutif et judiciaire dans la région. Tandis

que le gouvernement craint que le conflit mette en péril ses relations avec la Chine, grand investisseur en Birmanie, et menace la stabilité des zones transfrontalières, le mouvement rebelle souhaite reprendre Laogai. Ce dernier a appelé le Président à abandonner « l'idéologie de suprématie birmane » et à rétablir l'égalité et la paix ethnique en agissant pour une véritable réconciliation avec les groupes armés ethniques.

Ces combats, les plus importants depuis 2011, sont intervenus quelques jours avant le 12 février, le jour de l'union nationale birman et date symbolique à laquelle le président souhaitait, sans succès, signer un cessez-le-feu national. Cette fête est célébrée en l'honneur du Général Aung San, père de l'indépendance birmane, qui avait signé les accords de Panglong le 12 février 1947. Le texte devait garantir aux minorités une pleine autonomie administrative dans un cadre fédéral. Ces accords sont, cependant, restés lettre morte avec l'assassinat du Général la même année.

Chaque fois que le gouvernement annonce des avancées en matière de paix, de nouveaux conflits éclatent laissant penser que l'établissement de la paix est encore loin, d'autant que les conflits dans l'État Kachin et dans le reste de l'État Shan persistent. La capacité de la Birmanie à mettre en place de véritables accords de paix peut légitimement être mise en question.

Le 20 février, les autorités ont rejeté la proposition de négociations de la MNDA en faveur d'un cessez-le-feu.

FACE À L'INACTION DU GOUVERNEMENT, LES MANIFESTATIONS ÉTUDIANTES PERDURENT



En novembre dernier, les étudiants birmans ont lancé un ultimatum au gouvernement pour organiser des négociations quadripartites (entre les leaders étudiants, les représentants du Réseau National pour les Réformes de l'Éducation (NNER), le Gouvernement et le Parlement) afin de négocier l'amendement du projet de loi sur l'éducation. Le 20 janvier, sans réponse officielle du gouvernement dans le délai imparti, des centaines d'étudiants ont entamé des marches pacifiques à travers le pays pour réclamer la tenue de ces négociations.

Les étudiants dénonçaient l'absence de protection des syndicats étudiants, le manque d'indépendance des institutions éducatives et les lacunes de l'enseignement en langue ethnique.

Le 27 janvier, le groupe d'étudiants venant de Mandalay s'est heurté à près de 100 policiers leur barrant l'entrée de la ville de Thauangtha, dans la division de Mandalay, laissant craindre de possibles affrontements. Après de brèves négociations entre les étudiants et les autorités locales, les policiers ont finalement levé leur barrage, et le lendemain, les officiels du régime ont rencontré les représentants étudiants à Naypyidaw. Les négociations ont eu lieu le 1er et le 2 février, mais le 3 février, le gouvernement birman a suspendu les discussions jusqu'au 12 février, sans qu'aucun accord n'ait été trouvé.

Le 14 février, les représentants étudiants, le NNER le Gouvernement et le Parlement sont finalement parvenus à un accord incluant les 11 demandes clés des étudiants. Le Ministère de l'Education s'engageait ainsi à retirer son projet de loi et à soumettre le nouvel accord obtenu au Parlement.

Suite à ces discussions, les étudiants ont décidés d'interrompre leur marche le temps des démarches législatives, à condition qu'elles aboutissent à un résultat concret avant la fin du mois de février.

Toutefois le 17 février, un média dirigé par l'Etat, a publié le nouveau projet de loi du Ministère, rendant la situation à nouveau explosive. En effet ce nouveau texte, qui s'avère extrêmement proche du projet de loi initial, s'accompagnait de l'accord du 14 février mais semblait préciser que celui-ci ne constituait que des recommandations issues des ONGs, des représentants étudiants et du NNER.

Les étudiants ont repris leur marche de protestation dans l'ensemble du pays et la montée des tensions laisse craindre le pire. La communauté internationale doit faire pression sur le gouvernement birman pour qu'il respecte ses engagements et ne reproduise pas ses vieilles habitudes en matière de répression des manifestations étudiantes...

Début mars, les manifestations ont en effet été sévèrement réprimées, les étudiants ont dû faire face à de nombreuses arrestations et des violences policières. Depuis le 2 mars, à Letpandan, dans la division de Pegu, plus de 300 forces de sécurité étaient postées à l'entrée d'un monastère où sont logés 150 leaders étudiants qui protestent par une grève de la faim pour l'amendement du projet de loi sur l'éducation. Les sessions de discussions avec les représentants étudiants et le comité des lois du Parlement ont été infructueuses. Des manifestations de solidarité ont été organisées par des étudiants et la société civile à Pakokku, Mandalay. Ils condamnaient le nombre excessif des forces de l'ordre.



La montée des tensions des derniers mois et l'importance du déploiement policier inquiètent les organisations de la société civile locale qui craignent une répression brutale dans la mesure où les forces de sécurité sont beaucoup plus nombreuses que les manifestants.

APRÈS UN BRUSQUE REVIREMENT DU GOUVERNEMENT, LES CITOYENS DE « SECONDE ZONE » SE RETROUVENT SANS DROIT DE VOTE ET BIENTÔT SANS PAPIERS D'IDENTITÉ

Le 2 février, sur les recommandations du Président Thein Sein, le Parlement birman a accordé le droit de vote aux détenteurs de la « white carte », qui ne disposent pas des mêmes droits que les citoyens de plein droit. Le texte voté concernait le referendum prévu pour le mois de mai, mais semblait leur donner, par la même occasion, le droit de vote aux élections législatives de novembre. Cette loi a soulevé l'indignation de différents partis et organisations de la société civile, dont le parti national de l'Arakan.



Le 5 février, ils ont appelé à la grève générale et ont organisé des manifestations pour que le droit de vote ne soit pas accordé à ces personnes qu'ils considèrent comme des étrangers. Fait rare, ces manifestations ont été autorisées par les autorités.

Dans le texte d'origine, et depuis plus de 20 ans, les personnes possédant la « white card » avaient le droit de voter. Cependant, l'année dernière, le Parlement a retiré

cette disposition de la loi lors de son amendement. Les détenteurs de « white card » étaient pourtant censés devenir, à terme, citoyens à part entière. Ces cartes temporaires sont des documents d'identité qui avaient été attribués dans les années 1990, dans l'attente de documents définitifs. Environ 850 000 personnes détiennent ce document dans l'État d'Arakan, pour la plupart, des Rohingyas de confession musulmane, et 400 000 personnes d'origine chinoise et indienne dans le reste du pays. Les titulaires de ces cartes sont privés des droits liés à la citoyenneté birmane, mais, sont autorisés à résider temporairement en Birmanie. Ils sont considérés comme des citoyens de « seconde zone » puisqu'ils ne peuvent pas circuler librement et n'ont pas accès aux emplois publics et à certains diplômes.

Dès le 11 février, le gouvernement a fait marche arrière et déclaré que les « white cards » seraient révoquées de « façon juste et transparente ». Toutefois, les manifestations menées par des moines bouddhistes se sont poursuivies et ont bénéficié du soutien d'Aung San Suu Kyi et de son parti.

Le 16 février, le tribunal constitutionnel a considéré que le droit de vote des détenteurs de « white cards » constituait une violation de la constitution. Peu de temps après, le gouvernement a annoncé que la validité des cartes arriverait à expiration le 31 mars et qu'elles devraient être rendues avant le 31 mai, rendant évidemment nulle la loi récemment promulguée.

Dans les camps de déplacés Rohingyas, la tension monte, la décision a été prise avec méfiance et résignation. Les experts craignent que la situation ne dégénère : « il paraît peu probable que les IDP [déplacés internes vivant dans les camps], détenteurs de « white cards », la rendent volontairement alors que rien n'indique qu'ils obtiendront une quelconque pièce d'identité en retour » explique Richard Horsey, un analyste politique indépendant basé à Rangoun. « Toute tentative de faire appliquer l'ordre pour récupérer les cartes pourrait faire éclater des violences » a-t-il ajouté.



Le revirement soudain du gouvernement sur cette question est préoccupant et permet de s'interroger sur la véritable intention de celui-ci. Avait-il réellement envisagé d'accorder le droit de vote aux détenteurs de « white card » ? Info Birmanie s'inquiète des tensions suscitées par la confiscation des « white cards » qui permettraient aux minorités ethniques, non reconnues par la constitution mais présentes sur le territoire depuis des générations, de participer à la vie politique du pays.